**HONORAIRES**

**TRANSACTION**

Jusqu’à 200 000 € : sur devis

De 200 000 € à 500 000 € : 5 % TTC

À partir de 500 000 € : 4 % TTC

Il est précisé que les prix ci-dessus doivent être effectivement appliqués dans une majorité des transactions. Il est possible d’y déroger seulement à la baisse pour des affaires particulières et dans les limites proches des conditions pratiquées. Prix de vente honoraires inclus à la charge du vendeur sauf convention contraire précisée dans le mandat.

**LOCATION**

Honoraires à la charge du **bailleur** :

Visite, constitution du dossier et rédaction du bail : 10€/m2

État des lieux : 3€/m2

Honoraires à la charge du **locataire** :

Visite, constitution du dossier et rédaction du bail : 10€/m2.

État des lieux : 3€/m2